Squat : Les huissiers de justice en renfort

Le dispositif d'intervention de l'huissier de justice auprès des victimes de squat de leur domicile expliqué sur BFMTV :



Voir l'extrait du live de Bruce Toussaint sur BFM TV "Squat : les huissiers en renfort"

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)